



Tables Communes
Restauration Publique
Ecoresponsable

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tables Communes

68 rue Gallieni 93000 BOBIGNY

Compte-rendu succinct des délibérations
Comité Syndical - Séance du 12 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze novembre, le Comité Syndical de Tables Communes, légalement convoqué le 4 novembre 2025, a tenu une réunion à distance, en visioconférence, sous la Présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Président en exercice.

Le nombre de membres en exercice est de :	33
Le nombre de délégués titulaires présents <i>ou représentés</i> est de :	15 (points 1, 3, 4 et 5). 14 (point 2) et 13 (point 6).
Le nombre de délégués suppléants présents est de :	5
Le nombre de délégués titulaires et suppléants présents <i>ou représentés</i> est de :	20 (points 1, 3, 4, et 5). 19 (point 2) et 18 (point 6).

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut valablement délibérer.

La séance démarre à 18 h 36.

Délégué(e)s présent(e)s à la séance :

ALPHONSE Mireille, AMMAD Majide, ATTIA Dominique, BOUYSSOU Philippe (excepté le point 6), DAVAUX Mélanie (excepté le point 5), DERNIAME Daniel, DUPRE Stéphane, FAVE Christine, GALERA Richard, GELY Fabienne, NUNG Michel (excepté les points 2 et 6), OURABAH-BERTOUT Ghais, VIVIER Maryline, WEGEL Evelyne, délégué(e)s titulaires – BELGUESMIA Fathia, CREACHCADEC Danièle, DI GALLO Luc, DJABALI Farid, KITIC Tania, délégué(e)s suppléant(e)s.

Délégué(e)s représenté(e)s à la séance :

JALIBERT Sylvie donne pouvoir à GELY Fabienne.

DAVAUX Mélanie donne pouvoir à BOUYSSOU Philippe (pour le point 5 uniquement).

Délégué(e)s titulaires absent(e)s excusé(e)s :

AIROUCHE Sonia, BONNEAU Michèle, BRUSCOLINI Philippe, CADAYS-DELHOME Corinne, DARAGON Guy, DECHY François, DOUCOURE Oumarou, DUBOE Nicole, FREIH BENGABOU Kheira, GALLIEGUE Raymond, GIRARDET Elodie, KACHOUR Mohamed, MADADI Idir, MARTINIS Natacha, MRAIDI Merhez, PINEAU Aline, VIEIRA Gildo, VIGNERON Florian.

Secrétaire de séance : FAVÉ Christine.

Le Président de l'assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance :

- **Désignation du secrétaire de séance : Madame FAVÉ Christine est désignée à l'unanimité.**

Le procès verbal de la séance du Comité du 24 juin 2025 est soumis au vote :

- **Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2025 à l'unanimité.**

Le rendu-compte des décisions du Président n'appelle pas de remarques :

- **Rendu compte des décisions du Président prises par délégation du Comité syndical en application des délibérations n°2024-07 du 23.01.24, n°2024-21 du 05/03/24, et n°2024-56 du 18/06/24 adoptées en référence aux articles L5211-9 et L5211-10 du CGCT.**

LE COMITE SYNDICAL,

1/ délibération n°2025-121: Convention constitutive d'une entente dans la mise en œuvre des services publics de la restauration collective, entre la Commune de Bagnolet et Tables Communes.

APPROUVE la Convention constitutive d'une entente dans la mise en œuvre des services publics de la restauration collective, entre la ville de Bagnolet et Tables Communes présentée:

(unanimité, par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention)

2/ délibération n°2025-122 : Désignation d'un(e) troisième administrateur(trice) au sein du Conseil d'Administration de la SEML « TERRE et BOCAL ».

DESIGNE une troisième administratrice, représentante de TABLES COMMUNES au sein du Conseil d'Administration de la société : Madame CREACHCADEC Danièle.

M. NUNG Michel s'étant retiré, il n'a pas participé au débat ni au vote.

(unanimité, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention)

3/ délibération n°2025-123 : Retrait de la Délibération du Comité Syndical du 5 mai 2025 « n°2025-51, portant maintien du traitement et du Régime indemnitaire des congés maladie ordinaire durant les trois premiers mois ».

DECIDE de procéder au retrait de la délibération n°2025-51 du 5 mai 2025, portant « maintien du traitement et du Régime indemnitaire des congés maladie ordinaire durant les trois premiers mois ».

(unanimité, par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention)

4/ délibération n°2025-124 : Signature d'une convention pluriannuelle pour la mise en œuvre d'actions en intra et/ou union avec la délégation d'Ile-de-France du CNFPT

ADOpte la convention cadre pluriannuelle pour la mise en œuvre d'actions en Intra et en union de collectivités avec la délégation Ile-de-France du CNFPT et pour définir les engagements et les modalités de cette relation au bénéfice du développement des compétences des agents de Tables Communes.

(unanimité, par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention)

5/ délibération n°2025-125 : Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2026

PREND ACTE de la tenue en séance, ce 12 novembre 2025, du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2026 et **ADOpte** le Rapport d'Orientation Budgétaire présenté pour 2026.

Mme DAVAUX Mélanie s'absente de la séance et donne pouvoir au Président pour ce Vote.

(unanimité, par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention)

6/ délibération n°2025-126 : Modalités de facturation aux adhérents des pertes et détériorations des contenants réemployables

APPROUVE le principe de la facturation des pertes ou détériorations des contenants réemployables aux adhérents ainsi que les modalités de cette facturation aux adhérents.

Madame DAVAUX Mélanie se reconnecte à la séance.

Conformément à un arrêté de « déport », le Président Philippe BOUYSSOU, se retire de la séance et passe la présidence de celle-ci à Mme DAVAUX Mélanie, première vice-Présidente, pour la présentation et le vote de ce point.

MM. BOUYSSOU Philippe et NUNG Michel s'étant retirés, ils n'ont pas participé au débat ni au vote.

(unanimité, par 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention)

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur Philippe BOUYSSOU, Président, a levé la séance à 20 h 21.

A Bobigny, le 12 novembre 2025.

Le Secrétaire de séance
Christine FAVE



Le-Président,
Philippe BOUYSSOU



Publication le : 18.11.25